



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

loi de programmation militaire

Question au Gouvernement n° 1075

Texte de la question

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

M. le président. La parole est à M. François André, pour le groupe La République en marche.

M. François André. Madame la ministre des armées, par suite de l'accord trouvé avec le Sénat, le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 a été approuvé à une large majorité. Avec l'adoption de ce texte, nous fixons un cap budgétaire et donnons la visibilité nécessaire à nos soldats, à la communauté de défense dans son ensemble et, plus largement, à la nation.

M. Fabien Di Filippo. Vous envoyez la France dans le mur !

M. François André. Chacun le sait, ces dernières années, un redoutable effet de ciseau s'était fait jour entre, d'un côté, des effectifs en forte diminution et des matériels vieillissants, et de l'autre côté des interventions extérieures plus nombreuses et complexes. Ce qui s'est passé ce week-end à Gao l'atteste.

La loi de programmation militaire rompt avec cette tendance périlleuse. Elle vise au contraire à faire converger ambitions et moyens dans un souci de sincérité budgétaire. C'est la remontée en puissance budgétaire de nos armées, avec pour objectif d'atteindre 2 % du produit intérieur brut à l'horizon 2025.

Cela permet l'augmentation des crédits d'entretien, afin d'améliorer la disponibilité de matériels doublement affectés par le vieillissement et par l'intensité de l'usage. Cela permet en outre des créations d'effectifs dans les fonctions de renseignement et de cyberdéfense, indispensables pour faire face à la menace terroriste actuelle. Cela permet encore l'amélioration du quotidien du soldat, de ses conditions de vie et de celles de sa famille ; il y va de l'attractivité du métier de militaire. Cela permet enfin la mise à l'étude de ces programmes majeurs pour l'avenir que sont le futur porte-avions, l'avion de combat du futur ou le renouvellement de notre force de dissuasion nucléaire.

Madame la ministre, vous l'avez dit vous-même : le plus dur commence ! Il nous appartient désormais de veiller à la bonne application de ce texte, et cela dans la durée. Aussi, madame la ministre, au-delà des dispositions déjà prévues par le texte concernant le contrôle de l'exécution budgétaire, quelle est votre feuille de route pour traduire, dans la vie des unités, les différents piliers de cette loi de programmation militaire ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, nos armées ne pouvaient plus attendre. Après des années de coupes budgétaires et de réduction des effectifs, après des années d'un engagement croissant

pour faire face à une menace terroriste toujours plus prégnante, il leur fallait des moyens à la hauteur. C'est le cas avec cette loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025, qui a été adoptée définitivement la semaine dernière et qui donne à nos armées des moyens et une ambition exceptionnels.

Nous devons maintenant être dignes de la confiance que les Français accordent à leurs armées. À effort exceptionnel, responsabilité exceptionnelle. Chaque euro investi doit être utile. Modernisation de la fonction des ressources humaines, numérisation, réforme de la direction générale de l'armement, soutien, maintenance en condition opérationnelle... : j'ai identifié seize chantiers de modernisation.

J'ai en outre fixé un cap :...

M. Guy Teissier. Pour 2025 !

Mme Florence Parly, ministreproximité, simplicité, audace.

Monsieur le député, cette responsabilité est collective. C'est bien évidemment la mienne, c'est celle du ministère des armées et du Gouvernement, mais c'est aussi la vôtre, celle du Parlement. En effet, la loi de programmation militaire prévoit, et c'est heureux, un renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement. Ce sera donc aussi à vous de veiller à ce que la loi de programmation militaire s'exécute conformément à ce qui a été voté et qu'il ne manque rien pour sa bonne et pleine application.

Nous savons donc ce qui nous reste à faire. Nous le devons à nos armées et à tous les Français. Notre responsabilité est collective. Maintenant, au travail ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. François André](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1075

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)